



NUMÉROS UTILES :

MAIRIE DE NANTOUILLET :
01.64.36.24.06

MAIRIE DE GRESSY :
01.60.26.11.15

MAIRIE DE SAINT-MESMES :
01.60.26.24.20

COMMISSARIAT VILLEPARISIS :
01.60.21.36.50

ÉCOLE DE GRESSY :
01.60.03.36.98

ÉCOLE DE SAINT-MESMES :
01.64.27.97.22

ENÉDIS URGENCE/ DÉPANNAGE 24H/24H :
09.72.67.50.77

SUEZ URGENCE :
09.77.40.11.79

HORAIRE SECRETARIAT DE MAIRIE

LUNDI : 13H30 À 17H

MARDI : 9H À 12H30

JEUDI : 9H À 12H30
ET 13H30 À 17H

VENDREDI : 13H30 À 17H30

SAMEDI : 9H À 12H

EN CAS D'URGENCE,
CONTACTEZ LE 07.62.56.24.06

PERMANENCE DES ÉLUS TOUS LES SAMEDIS MATINS EN MAIRIE

Pour être informé en temps réel des dernières infos, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook :

« Mairie de Nantouillet »

Et notre site internet:

www.nantouillet.com

Le secrétariat de mairie sera fermé du 07 au 12 mai 2018.

RETOUR SUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX 2018

Comme chaque année, l'équipe municipale et moi-même, nous sommes attelés au traditionnel échange de bons vœux, le vendredi 05 janvier 2018.

Ce moment sympathique permet de rencontrer chacun de façon informelle, et c'est l'occasion idéale de faire le point sur les événements de l'année passée et de parler des projets pour celle qui commence.

Pour ceux qui n'ont pu y assister, voici un bref résumé du discours que j'ai prononcé ce soir-là :

Dans un premier temps, j'ai tenu à remercier les Nantolétains de leur présence et tout particulièrement les nouveaux Nantolétains à qui j'ai souhaité la bienvenue.

Puis, j'ai rappelé que l'année qui venait de s'écouler fut une année importante pour la commune.

En effet, elle a vu la réalisation et l'aboutissement de nombreux projets dont, entre autres :

- L'installation de 17 caméras,
- L'agrandissement de la salle polyvalente,
- La réhabilitation des abords du Monument aux Morts et la mise aux normes de l'assainissement de la Place du Château et de la rue des Vignes.

Enfin, j'ai annoncé les prévisions pour la nouvelle année. Ceux-ci sont guidés par des préoccupations telles que la sécurité, la recherche de nouvelles ressources financières, le développement du pôle « loisirs » et l'écologie.

Ainsi, pour 2018, nous envisageons :

- Le lancement d'une étude pour l'implantation de caméras supplémentaires dans la mesure où certains endroits du village ne sont pas couverts,
- L'achat de la petite ferme dans le centre du village,
- La construction d'un skate-park dans le Parc de la Nourrie, face au city-stade. Celui-ci viendra compléter l'offre de loisirs déjà bien étendue au sein du village,
- L'aménagement d'une parcelle de terrain dans la ruelle Marne afin d'y réaliser un parking,
- L'étude pour équiper l'éclairage public d'ampoules à Led,

-La création d'une zone d'activité économique dans la continuité de celle de la commune de Juilly...

Comme vous pouvez le constater, ce sont des projets ambitieux pour la commune et nous avons encore bien du travail devant nous.

Nous en sommes conscients et ferons tout pour mener à bien toutes les tâches que nous nous sommes fixées, notamment en nous donnant les moyens financiers et matériels pour réussir.

Le budget 2018 tiendra compte de ces projets.

J'ai également rendu honneur à tous les acteurs sans qui, la réalisation de ces projets ne pourrait se



Cérémonie des vœux de la commune de Nantouillet, vendredi 05 janvier 2018.

faire:

- ◆ L'équipe municipale sur laquelle je sais pouvoir compter,
- ◆ Le personnel communal pour sa collaboration irremplaçable et durable,
- ◆ Les entreprises avec lesquelles nous collaborons, pour leur professionnalisme,
- ◆ Les associations communales qui constituent un relais inestimable sur le terrain, se rendant compte des besoins au plus près de leur expression et grâce à qui notre commune fait preuve d'un dynamisme enviable et d'une vitalité remarquable.

La soirée s'est terminée autour d'un verre de l'amitié apprécié de chacun.

A l'heure où je rédige ces quelques lignes, nous sommes au mois d'avril et nous venons de voter le budget communal 2018 et de valider le compte administratif 2017. Ce dernier vous sera présenté aux pages suivantes.

Traditionnellement, vous trouverez dans cet Info-Mairie, les informations utiles à votre quotidien.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Le Maire,
Yannick URBANIAK

RAMASSAGE DES DÉCHETS MENAGERS



Collecte des Déchets Année 2018

Déchets Ménagers (Bac vert) 	Collecte Sélective (Bac bleu) 	Déchets verts (sacs) 	Encombrants 
Mardi après-midi	Jeudi matin	Mardi après-midi du 03/04 au 27/11/18 Sacs à déchets verts en vente en mairie : 3€ les 10 sacs. Les 10 premiers de l'année sont gratuits.	Mercredi 21/02/18 Mercredi 23/05/18 Mercredi 22/08/18 Mercredi 21/11/18
Les Bornes à Verres se situent dans la Rue de la Nourrie, en allant vers la Salle Polyvalente. 		Une borne de collecte de piles usagées est à votre disposition en mairie. 	

Pour rappel, en 2018, les foyers Nantolétains devront, à nouveau, payer la **taxe d'ordures ménagères** (TOM) qui, selon les estimations de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF), devrait être d'environ **250 € par foyer**.

En effet, depuis le démantèlement, la CCPMF est en recherche constante de nouvelles ressources : le rétablissement de la TOM représente 3 Millions d'Euros.

RECENSEMENT CITOYEN (OU MILITAIRE)

Bientôt 16 ans ? Pensez à venir en mairie muni de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents pour vous faire recenser. Cette démarche est obligatoire et nécessaire à l'inscription au permis de conduire, aux examens... Si vous ne pouvez vous déplacer en mairie, vous pouvez effectuer la démarche sur le site internet www.servicepublic.fr

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter sa pièce d'identité valide, le Cerfa n°15646 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale et la photocopie du titre d'identité du parent signataire.

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES « OTV »

Comme chaque période de vacances scolaires est propice aux cambriolages, la Police Nationale reconduit l'**OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES (OTV)**. Avant votre départ, remplissez un formulaire OTV en mairie qui sera ensuite transmis au commissariat de Villeparisis. Des patrouilles seront organisées dans les zones d'habitations délaissées, afin d'assurer un maximum de dissuasion à l'encontre des cambrioleurs. Soyez solidaires de vos voisins: une surveillance mutuelle des appartements ou des maisons est le premier pas vers une sécurité efficace. Pour tous renseignements : Commissariat de Villeparisis ☎ 01.60.21.36.50. **En cas d'urgence, composez le 17.**

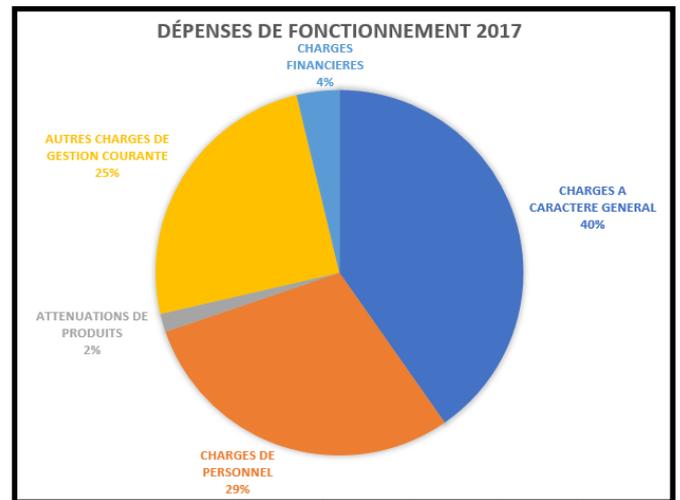
WEEK-END A AMSTERDAM

Les inscriptions pour le week-end organisé par le CCAS, les 2 et 3 juin 2018, à Amsterdam, sont closes. Les participants recevront leur convocation en temps voulu.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

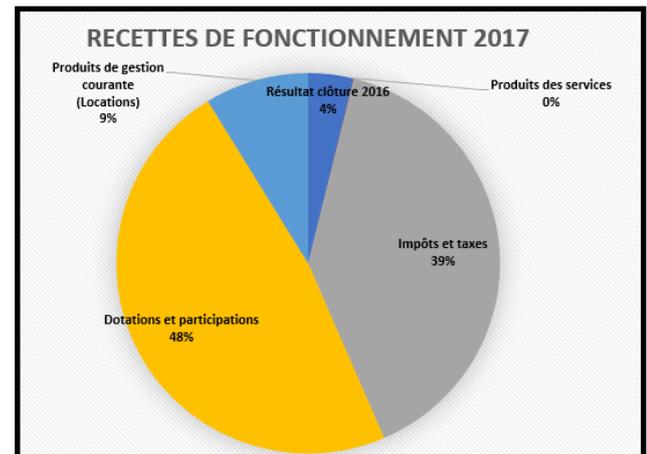
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017

	BUDGETISÉ	REALISÉ	DIFFERENCE
CHARGES A CARACTERE GENERAL	125 857.15	101 357.80	24 499.35
CHARGES DE PERSONNEL	76 342.59	74 052.63	2 289.96
ATTENUATIONS DE PRODUITS	4 033.00	4 033.00	0.00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	64 362.12	62 546.48	1 815.64
CHARGES FINANCIERES	9 454.74	9 454.74	0.00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	280 049.60	251 444.65	28 604.95



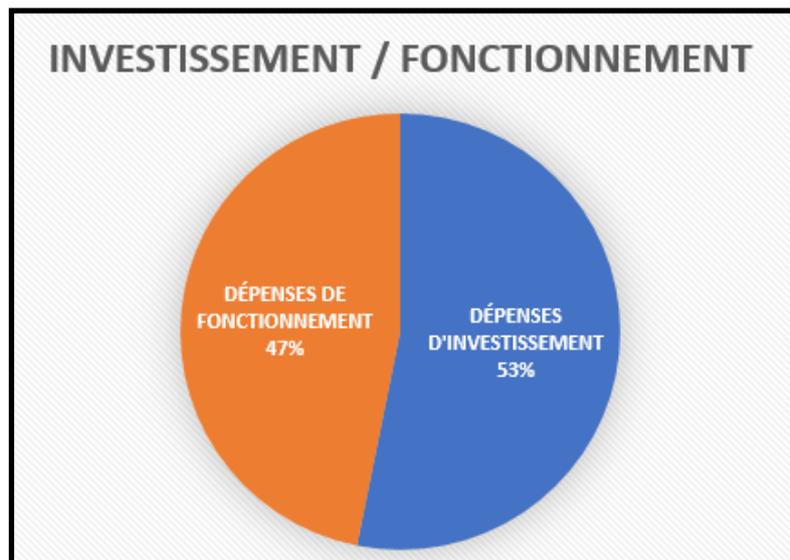
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

Résultat clôture 2016	Produits des services	Impôts et taxes	Dotations et participations	Produits de gestion courante (Locations)	TOTAL
14 139.52	200.00	145 976.28	175 852.99	32 244.29	368 413.08



COMPARAISON DÉPENSES INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT 2017

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
285 387.04 €	251 444.65 €	536 831.69 €



COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX



Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis réalise des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures
Le Lundi 14 Mai 2018 de 9 heures à 16 heures 30

Sport, Loisirs & Détente

La Municipalité de Nantouillet

&

l'Association Sport, Loisirs & Détente

ont le plaisir de vous convier
à la représentation de la pièce

« LES CANCANS »
De Carlo GOLDONI

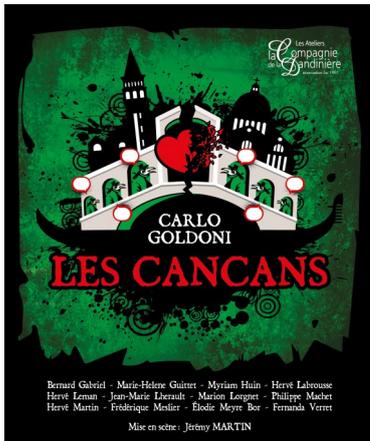
Samedi 12 Mai 2018 à 20h30
(Ouverture des portes à 20 heures)
Salle Polyvalente du Parc de la Nourrie

5€ pour les Nantolétains
10 € pour les Extérieurs

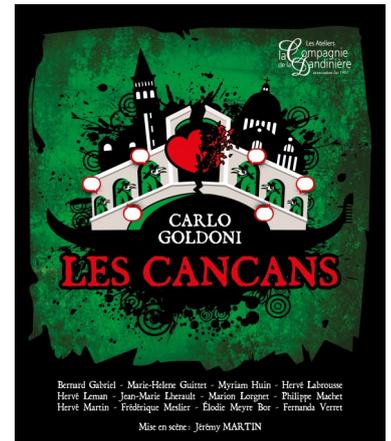
Entracte et Petite Restauration sur Place.

Les places sont en vente au secrétariat de Mairie.

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat, contactez Richard MONTONI au 06.63.11.17.57.



12 MAI 2018 - 20h30
SALLE POLYVALENTE DU PARC DE LA NOURRIE - NANTOUILLET
10€ personne - 5€ pour les Nantolétains
Petite restauration sur place - Informations et réservations en mairie au 01.64.36.24.06



12 MAI 2018 - 20h30
SALLE POLYVALENTE DU PARC DE LA NOURRIE - NANTOUILLET
10€ personne - 5€ pour les Nantolétains
Petite restauration sur place - Informations et réservations en mairie au 01.64.36.24.06

ÉCOLE DE CONDUITE DE JUILLY



Ouverture le 19 mars 2018
Nouvelle école de conduite
à JUILLY

Depuis le 19 mars 2018, l'école de conduite « CER de la SOURCE » vous accueille au 2, rue de la Source à Juilly (au dessus de la Poste).
Tel : 01.60.61.38.10

FORUM DE L'ALTERNANCE—GROUPE ADP

Forum de l'alternance de la conception à la maintenance, le 3 mai 2018.

Vous souhaitez intégrer un BTS, une licence ou une école d'ingénieur dans ces domaines ? Rencontrez les professionnels de la maintenance des installations et infrastructures aéroportuaires du Groupe ADP. Des écoles préparant à ces diplômes seront présentes.

Le forum proposera 3 espaces :

- 1 espace « job meeting » avec des managers en recherche d'alternants ;
- 1 espace écoles ;
- 1 espace présentation métiers de la maintenance propres au Groupe ADP.

Plus de renseignements www.groupeadp.fr



À LA RECHERCHE
D'UN CONTRAT EN APPRENTISSAGE ?
OU D'UN CONTRAT DE COLLABORATION
OU D'UN CONTRAT DE STAGIAIRE ?
24 avril 2018 de 9h00 à 17h00 3 mai 2018 de 9h00 à 17h00
Mairie de Nantouillet - 77230 NANTOUILLET
Tél : 01 64 36 24 06
www.mairie.nantouillet.fr